



EXTRAIT DE PÉTITION

(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 3 234 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT l'importance que nous accordons à la protection de nos sources d'eau potable, de nos lacs, de nos rivières et de notre nappe phréatique;

CONSIDÉRANT QUE, dans la seule région de Saint-Jérôme, sur vingt (20) compagnies qui embouteillent de l'eau, quinze (15) d'entre elles vendent leur eau plus chère au litre que l'essence;

CONSIDÉRANT QUE, parmi ces mêmes vingt (20) compagnies, seize (16) ont leur siège social à l'extérieur du Québec;

CONSIDÉRANT QUE toutes ces compagnies d'embouteillage obtiennent leur eau gratuitement;

CONSIDÉRANT QUE la société québécoise doit faire le choix de se responsabiliser collectivement pour la protection à long terme de l'eau, ressource vitale et transitoire sur notre territoire;

CONSIDÉRANT QUE l'eau potable deviendra un enjeu mondial encore plus important que le pétrole;

CONSIDÉRANT QUE 11,5 % du territoire québécois est occupé par l'eau douce;

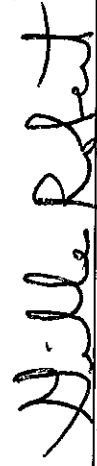
CONSIDÉRANT QUE l'État québécois peut et doit, à travers sa législation, ses règlements et ses contrôles, protéger cette ressource pour le présent et pour les générations futures et en assurer un usage durable;

CONSIDÉRANT QUE la grande majorité des élèves du Québec nous appuient dans notre démarche;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de faire cesser la surexploitation de notre eau, une ressource collective appartenant à tous les Québécois, au profit des multinationales de l'embouteillage et d'immédiatement mettre en place les moyens législatifs et réglementaires ainsi que les ressources nécessaires à leur application afin que ces principes se traduisent de manière concrète et dans la réalité par la nationalisation de l'eau du Québec.

Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.


Gilles Robert, député de Prévost

20/03/12
Date de signature de l'extrait